



ACCUEIL DE LOISIRS COMMUNAL  
9 rue de la Mairie  
14400 SAINT-VIGOR-LE-GRAND



# Projet Pédagogique

*juillet/ août 2019*

Thème : *Le tour du monde  
en 40 jours*



## **Introduction :**

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Ce projet doit permettre de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement du séjour. Il indique les choix pédagogiques, les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre dont dispose l'équipe.

- **Descriptif du centre :**

***Nature :*** Accueil de mineurs

***Organisateur :*** Ville de Saint-Vigor-Le-Grand

Mairie

9 rue de la Mairie

14400 Saint Vigor Le Grand

Tel : 02.31.92.10.23

Fax : 02 31 51 93 80

***Responsables :*** Monsieur Le Maire : Benoit FERRUT

Directeurs du centre de loisirs : Anthony LAINE /  
Nolwenn FORMAL (juillet)

- Lieu d'accueil :

L'accueil de loisirs est situé au stade Marcel GARNIER, rue Saint-Sulpice à Saint-Vigor-Le-Grand.

L'accueil de loisirs se déroule du lundi 8 juillet au vendredi 30 août 2019, et accueillent les enfants de 4 à 15 ans.

Les enfants sont accueillis de 7h45-9h jusqu'à 17h30-18h, du lundi au vendredi. L'accueil se fait à la semaine avec ou sans repas.

- Typologie du public accueilli :

Lors des vacances scolaires, nous recevons des enfants de Saint-Vigor-Le-Grand mais également de Bayeux et d'autres communes du Bessin. Les enfants sont issus de divers milieux ce qui permet une mixité sociale.

Nous accueillons des enfants âgés de 4 à 14 ans, qui seront répartis par tranche d'âge dans des groupes, identifiés par des petits foulards de couleur (jaune : 3-6 ans ; rouge : 7-8 ans ; bleu : 9-10 ans ; noir : 11-14 ans).

Des enfants qui sont concernés par des PAI, protocole d'accueil individualisé sont présent sur des temps d'accueil. Ces PAI sont de 2 types :

- allergies alimentaires, avec la constitution de paniers repas pour les parents.
- médical, avec des traitements à donner aux enfants, le plus souvent en cas de crise d'asthme.

Tous ces protocoles sont répertoriés dans un dossier spécifique, et les traitements conservés avec la pharmacie dans l'armoire adéquat, dans le bureau du directeur de l'accueil de loisirs.

- L'équipe d'animation :

- Une directrice au mois de juillet/ un directeur au mois d'août
- animateurs BAFA

- Animateurs stagiaires BAFA
- Animateurs sans diplômes
- Diplômés PSC1

- Locaux :

Le centre dispose dès son ouverture de :

- 3 salles d'activité
- 2 grandes tentes
- 1 régie matérielle
- 1 bureau + infirmerie
- 2 vestiaires
- 1 bloc sanitaire (adapté aux différentes tranches d'âge)
- 2 terrains de football (permettant de profiter pleinement de l'espace extérieur)
- Les repas sont pris au Relais des 3 Pommes

- Le budget :

Des budgets sont donnés à l'accueil de loisirs, afin de pouvoir fonctionner et mettre en place les différents projets définis par l'équipe d'animation.

Ces budgets sont ventilés comme suit :

- petite fourniture/consommable
- petit équipement
- sorties pédagogiques
- prestation d'intervenants

Des budgets globaux sont utilisés directement par le service jeunesse de la commune, afin de faire des achats d'investissements et des achats alimentaires.

La gestion du budget s'effectue par période. Le moyen de paiement exclusif est le bon administratif.

➤ Les objectifs pédagogiques :

Pendant cet été 2019, l'équipe d'animation a choisi d'aborder le thème du Tour du monde en 40 jours, faisant référence à l'œuvre de Jules Verne, et permettant aux petits et aux grands de trouver une place au sein de ce projet.

Ainsi, les activités seront en adéquation avec ce thème, qu'elles soient culturelles, artistiques ou sportives.

- ✓ **Permettre à l'enfant de développer son esprit critique et de faire ses choix :** Que chacun puisse s'affirmer et participer activement ; Que chacun puisse mener sa propre réflexion et prendre position ; Qu'il ait envie de rechercher, d'apprendre, d'être curieux et enthousiaste. Que chacun donne son avis et prend part à la réalisation de ses vacances. L'apprentissage de soi-même et de soi par rapport aux autres passe par " le faire ensemble ", la possibilité de coopérer autour d'un projet où chacun peut trouver sa place. Ainsi nous mettrons en avant lors des activités qui participent à atteindre cet objectif pédagogique, des notions de partage, d'entraide, et de solidarité.
  
- ✓ **Redonner de l'importance aux notions de respect et tolérance de l'autre :** Que chacun ait une attitude positive face à l'autre et à ses différences ; Que chacun laisse à l'autre une chance sans le juger ; Qu'ils évoluent vers des projets communs avec les notions de partage et d'entraide ; Qu'ils accèdent à la différence humaine, culturelle et environnementale. Que chacun puisse construire ses valeurs sociales au sein d'une communauté à personnalité multiple.
  
- ✓ **Apprendre aux enfants à jouer:** Que chacun puisse s'épanouir au

travers les activités ludiques proposées par l'équipe d'animation ; Que chacun puisse participer et s'investir dans la préparation et la réalisation de projets. Que les enfants apprennent de nouveaux jeux et participent à leur élaboration. Nous diversifions au maximum le choix des activités afin de répondre le mieux possible aux besoins de chacun. La mise en place de pôles d'activités où chaque enfant peut choisir son activité est le mode de fonctionnement préconisé.

➤ Journée-type :

**7h45-9h** : Accueil des enfants

**9h-9h20** : Temps de regroupement (présentation des activités)

**9h30-11h45** : Temps d'activité

**11h45-13h45** : 2 services de restauration

**13h-14h45** : sieste/ temps calme pour les petits/ Temps Libre encadré pour les plus grands.

**14h-16h30** : Temps d'activité

**16h30-17h** : Goûter

**17h-17h30** : Temps d'activité

**17h30-18h** : Accueil du soir

➤ Les activités du centre :

Cadre idéal permettant la proposition de diverses activités :

- Grands jeux
- Activités manuelles
- Activités sportives
- Intervenants extérieurs (sportifs, musicaux)
- 2 Mini camps (celui de juillet au PAJ de Thury-Harcourt/ celui d'août à Lion sur mer)
- Sortie à la plage ou à la forêt
- Piscine municipale de Bayeux

- Golf de Port en Bessin
- Equitation à St Loup Hors
- Sortie vélo
- Rencontres sportives et ludiques avec d'autres centres de loisirs.

L'équipe d'animation proposera des activités manuelles, sportives et culturelles liées au thème du projet pédagogique, qui est cette année « Le Tour du Monde en 40 jours. »

Ainsi, nous pourrons faire référence à de nombreuses œuvres cinématographiques et littéraires liées au voyage autour du monde, parlant des différents pays.

### **Les objectifs seront pendant cette saison :**

- Faire comprendre aux enfants qu'il y a de nombreuses choses à découvrir dans les autres pays du monde, un patrimoine culturel important, des spécificités liées aux différentes régions du monde, des traditions, des langages, des coutumes propres à chaque endroit où l'on se trouve.
- Faire évoluer l'esprit des enfants en leur démontrant que la vie à l'étranger n'est pas toujours comme en France.
- Inciter les enfants à une ouverture culturelle, à travers des activités artistiques, des sorties et des temps destinés à la lecture, à l'échange sur des sujets du quotidien.
- Eveiller les esprits, former des individus libres, responsables et acteurs de leur vie.
- Favoriser les liens intergénérationnels.

### **Ainsi, il s'agira de :**

Découvrir les différents pays du monde.

Pouvoir comparer notre façon de vivre à celle d'autres pays.

Suivre un conte retraçant la vie et la culture de certaines parties du monde.

Connaitre les spécialités culinaires de différentes régions, pouvoir en préparer dans la mesure du possible.

Identifier des personnages célèbres de certains pays, selon leur langage,

leurs traditions, leurs coutumes et leurs inventions

Comprendre pourquoi les « grands » disent que la France est dotée d'un patrimoine culturel important.

Dans un but ludique, apprendre d'où sont originaires différentes espèces de la faune et de la flore.

### ➤ La communication avec les familles :

Le planning des activités et les menus sont affichés à l'accueil du centre de loisirs, ainsi qu'à la mairie et sont disponibles sur le site internet de la commune.

Une attention particulière est demandée aux animateurs aux moments d'accueil du matin et au départ du soir, permettant d'échanger avec les parents.

À chaque fin de mois, un moment de convivialité entre tous (enfants, parents, élus et équipe d'animation) est organisé sous forme d'un spectacle sur le thème du projet pédagogique, suivi d'un pot de l'amitié. C'est un moment pendant lequel les parents peuvent voir ce qu'on fait leurs enfants durant le mois et ils peuvent également échanger avec les animateurs et la direction sur leurs enfants.

### ➤ La Sécurité

La sécurité est l'affaire de tous et doit être une préoccupation permanente.

Accueillir et gérer un public d'enfants suppose de vérifier en permanence que l'environnement matériel et les comportements humains garantissent la sécurité de chacun.

Il appartient à l'équipe d'animation d'assurer les conditions qui limiteront les risques d'accident et d'agir dans le cadre des lois et réglementation en



vigueur. Ainsi, chaque déplacement est étudié et toutes les dispositions sont prises pour assurer la sécurité des enfants, que ces déplacements s'effectuent à pied, en bus ou à vélo.

Ainsi grâce à la politique communale, aucun enfant n'est laissé sans surveillance, et les animateurs sont formés afin qu'aucunes atteintes physiques ou morales ne soient portées aux enfants.

Durant les deux mois d'été, les entrées et sorties sont à la charge des directeurs et se font uniquement par l'entrée principale du Stade Marcel Garnier. Toutes personnes étrangères au centre est interdite sur l'ensemble du stade Marcel GARNIER.

### ➤ Rôle du personnel

#### ▪ **Rôle et fonctions des animateurs :**

- L'animateur doit être capable en toute situation d'assurer la sécurité physique, psychologique et affective des enfants et de ces collègues.
- Chaque animateur doit au même titre que le directeur participer à la communication externe de l'accueil de loisirs, notamment avec les familles.
- Chaque animateur doit pouvoir répondre aux besoins des enfants et ainsi être en mesure de proposer et d'exposer des projets d'animations et d'activités variés et intéressants.
- Il doit aussi mettre en œuvre ses activités et assurer leur cohérence avec le projet pédagogique de l'accueil. De plus ces activités doivent être mené de leur mise en place jusqu'à leur rangement, même si celui-ci n'est que temporaire avant la reprise de l'activité.
- Chaque animateur doit pouvoir accompagner chaque enfant dans ces projets personnels.
- Il doit aussi assurer la cohérence des différents rythmes de la journée, et ainsi adapter sa manière d'animer aux différents temps de celle-ci.
- L'animateur est l'acteur pédagogique, au même titre que le

directeur qui est chargé de garantir le respect des lieux, du matériel, des personnels, des intervenants, ainsi que l'application plus générale des règles de vie.

- L'animateur doit participer à la mise en œuvre du projet pédagogique, y apporter ces idées, ces envies, lors de sa participation aux réunions pédagogiques.

- L'animateur a également une obligation de polyvalence sur les différents sites de la commune, si la nécessité liée aux normes d'encadrement l'exige.

▪ **Rôle et fonctions du directeur :**

- Coordonner et rédiger le projet pédagogique.

- Instaurer un esprit d'équipe conforme aux exigences du projet.

- Être à l'écoute, être disponible et anticiper les problèmes éventuels (pour les enfants et les animateurs).

- Contribuer à la formation des personnels stagiaires et diplômés.

- Préparer et organiser les animations et activités.

- Organiser l'accueil et le départ des enfants.

- Être garant et responsable de la gestion administrative, matérielle et financière du centre.

- Assurer les relations avec les partenaires institutionnels et les familles.

- Être garant du bon fonctionnement du centre en conformité avec les textes réglementaires, les intentions éducatives de la collectivité et le projet d'accueil.

**Un travail au quotidien est fourni par l'équipe d'animation, afin de pouvoir, en toutes circonstances, répondre aux besoins et aux attentes des enfants. Des réunions quotidiennes sont faites à la fermeture du centre, afin de parler de la journée, de préparer les suivantes et de palier au mieux aux possibles difficultés rencontrées.**